

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04543

Numéro SIREN : 538 785 650

Nom ou dénomination : A.O.C

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/026902

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000	24 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 882	29 745	4 137	6 061	1 924	31.74
	Autres immobilisations corporelles	502 813	263 954	238 860	285 468	46 608	16.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 500		3 500		3 500	
	Autres immobilisations financières	77 160		77 160	77 160		
	Total II	641 355	317 699	323 656	368 688	45 032	12.21
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 510 038	7 179	3 502 858	1 162 643	2 340 216	201.28
	Autres créances	1 118 768		1 118 768	1 970 352	851 584	43.22
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	173 946		173 946	159 342	14 604	9.17
	Total III	4 802 752	7 179	4 795 573	3 292 337	1 503 235	45.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 444 107	324 878	5 119 229	3 661 025	1 458 203	39.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	411 501	1 813 447	1 401 946	77.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	268 502	1 401 946	1 133 445	80.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	197 999	466 501	268 502	57.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	448 125	140 800	307 325	218.27
	Provisions pour charges	74 101	46 614	27 487	58.97
	Total III	522 226	187 414	334 812	178.65
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 881	173	1 708	990.12
	Emprunts et dettes financières diverses	335 043	33	335 010	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 765	794 695	883 069	111.12
	Dettes fiscales et sociales	2 306 203	2 058 598	247 605	12.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	78 112	153 611	75 499	49.15
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 399 003	3 007 110	1 391 893	46.29
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 119 229	3 661 025	1 458 203	39.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 399 003

3 007 110

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 771 077		10 771 077	6 778 923		3 992 154	58.89
Chiffre d'affaires NET	10 771 077		10 771 077	6 778 923		3 992 154	58.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			200 000			200 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			501 550	888 806		387 255	43.57
Autres produits			1 346	1 414		67	4.77
Total des Produits d'exploitation (I)			11 473 974	7 669 142		3 804 831	49.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 320 252	4 971 398		348 855	7.02
Impôts, taxes et versements assimilés			193 974	127 718		66 256	51.88
Salaires et traitements			4 650 618	3 126 699		1 523 918	48.74
Charges sociales			1 062 381	663 949		398 432	60.01
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			48 532	48 288		244	0.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 502		5 502	100.00
Dotations aux provisions			22 765	10 330		12 435	120.39
Autres charges			8	21		13	60.88
Total des Charges d'exploitation (II)			11 298 530	8 953 904		2 344 626	26.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			175 444	1 284 762		1 460 205	113.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 297		23 177		12 880	55.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 297		23 177		12 880	55.57
2. Résultat financier (V-VI)	10 297		23 177		12 880	55.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	165 146		1 307 939		1 473 085	112.63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121 601		51 538		70 063	135.95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	312 047		42 470		269 577	634.75
Total VIII	433 648		94 008		339 640	361.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	433 648		94 008		339 640	361.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	11 473 974		7 669 142		3 804 831	49.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 742 475		9 071 089		2 671 387	29.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	268 502		1 401 946		1 133 445	80.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

9 083

18 999

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		52 325			52 325
Pensions et obligations similaires	46 614	27 487			74 101
Autres provisions pour risques et charges	140 800	255 000			395 800
TOTAL	187 414	334 812			522 226

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179				7 179
TOTAL	7 179				7 179
TOTAL GENERAL	194 594	334 812			529 406
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		22 765			
exceptionnelles		312 047			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 431 680
Autres créances	60 000
Total	2 491 680

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 881
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 316
Dettes fiscales et sociales	1 626 521
Autres dettes	78 112
Total	1 788 830

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	173 946
Total	173 946

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 868 447
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 401 946-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	466 501
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	466 501
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	268 502-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	197 999
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	268 502-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	268 502-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	10 771 077
Total	10 771 077

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 771 077
Total	10 771 077

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	76
Ouvriers	126
Total	203

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 297	
Dont entreprises liées	9 083	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 69 585€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 4 516€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	25 866
52 à 59 ans	6 à 13 ans	43 719
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		69 585

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAX	255 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV/TRANSACTION	99 701	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENTS	21 900	67120000
- LITIGE FOURNISSEUR	52 325	68750000
- PROVISION IFC	4 722	68750000
Total	433 648	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	407 469
REMBT CPAM/MUTUELLE	94 081
Total	501 550

A.O.C

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane 315120 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 785 650

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022 **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Affectation du résultat

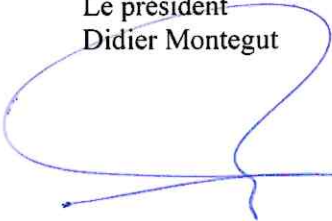
L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 268.502 euros au compte de report à nouveau créateur qui est ainsi porté de 411.501 € à 142.999 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée annuelle du 30 juin 2022

Le président
Didier Montegut





A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.O.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.O.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000	24 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 882	29 745	4 137	6 061	1 924	31.74
	Autres immobilisations corporelles	502 813	263 954	238 860	285 468	46 608	16.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 500		3 500		3 500	
	Autres immobilisations financières	77 160		77 160	77 160		
Total II		641 355	317 699	323 656	368 688	45 032	12.21
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 510 038	7 179	3 502 858	1 162 643	2 340 216	201.28
	Autres créances	1 118 768		1 118 768	1 970 352	851 584	43.22
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	173 946		173 946	159 342	14 604	9.17
	Total III	4 802 752	7 179	4 795 573	3 292 337	1 503 235	45.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 444 107	324 878	5 119 229	3 661 025	1 458 203	39.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	411 501		1 813 447		1 401 946	77.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	268 502		1 401 946		1 133 445	80.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	197 999		466 501		268 502	57.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	448 125		140 800		307 325	218.27
	Provisions pour charges	74 101		46 614		27 487	58.97
	Total III	522 226		187 414		334 812	178.65
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 881		173		1 708	990.12
	Emprunts et dettes financières diverses	335 043		33		335 010	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 677 765		794 695		883 069	111.12
	Dettes fiscales et sociales	2 306 203		2 058 598		247 605	12.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	78 112		153 611		75 499	49.15
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	4 399 003		3 007 110		1 391 893	46.29
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 119 229		3 661 025		1 458 203	39.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 399 003

3 007 110

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 771 077		10 771 077	6 778 923		3 992 154	58.89
Chiffre d'affaires NET	10 771 077		10 771 077	6 778 923		3 992 154	58.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			200 000			200 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			501 550	888 806		387 255	43.57
Autres produits			1 346	1 414		67	4.77
Total des Produits d'exploitation (I)			11 473 974	7 669 142		3 804 831	49.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 320 252	4 971 398		348 855	7.02
Impôts, taxes et versements assimilés			193 974	127 718		66 256	51.88
Salaires et traitements			4 650 618	3 126 699		1 523 918	48.74
Charges sociales			1 062 381	663 949		398 432	60.01
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			48 532	48 288		244	0.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				5 502		5 502	100.00
Dotations aux provisions			22 765	10 330		12 435	120.39
Autres charges			8	21		13	60.88
Total des Charges d'exploitation (II)			11 298 530	8 953 904		2 344 626	26.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			175 444	1 284 762		1 460 205	113.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 297		23 177		12 880	55.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 297		23 177		12 880	55.57
2. Résultat financier (V-VI)	10 297		23 177		12 880	55.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	165 146		1 307 939		1 473 085	112.63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121 601		51 538		70 063	135.95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	312 047		42 470		269 577	634.75
Total VIII	433 648		94 008		339 640	361.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	433 648		94 008		339 640	361.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	11 473 974		7 669 142		3 804 831	49.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 742 475		9 071 089		2 671 387	29.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	268 502		1 401 946		1 133 445	80.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

9 083

18 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		52 325			52 325
Pensions et obligations similaires	46 614	27 487			74 101
Autres provisions pour risques et charges	140 800	255 000			395 800
TOTAL	187 414	334 812			522 226

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179				7 179
TOTAL	7 179				7 179
TOTAL GENERAL	194 594	334 812			529 406
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		22 765			
exceptionnelles		312 047			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 431 680
Autres créances	60 000
Total	2 491 680

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 881
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 316
Dettes fiscales et sociales	1 626 521
Autres dettes	78 112
Total	1 788 830

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	173 946
Total	173 946

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 868 447
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 401 946-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	466 501
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	466 501
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	268 502-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	197 999
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	268 502-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	268 502-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	10 771 077
Total	10 771 077

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 771 077
Total	10 771 077

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	76
Ouvriers	126
Total	203

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 297	
Dont entreprises liées	9 083	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 69 585€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 4 516€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	25 866
52 à 59 ans	6 à 13 ans	43 719
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		69 585

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	255 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/RUPTURE CONV/TRANSACTION	99 701	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENTS	21 900	67120000
- LITIGE FOURNISSEUR	52 325	68750000
- PROVISION IFC	4 722	68750000
Total	433 648	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	407 469
REMBT CPAM/MUTUELLE	94 081
Total	501 550

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AOC													Néant		*					
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations								
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ				D8				D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	24 000			KE				KF			
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ				KK				KL		
				Dont Composants		M1				KM				KN				KO		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KP				KQ				KR		
				Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KS	33 882			KT				KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								KS	33 882			KT				KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	417 226			KW				KX				
								KY				KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	85 587			LC				LD				
				Emballages récupérables et divers *						LE				LF				LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ			
	Avances et acomptes								LK				LL				LM			
	TOTAL III								LN	536 695			LO				LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T		
		Autres participations								8U				8V				8W		
Autres titres immobilisés								1P				1R				1S				
Prêts et autres immobilisations financières								1T	77 160			1U				1V	3 500			
TOTAL IV								1Q	77 160			1R				1S	3 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	637 855			0H				0J	3 500			
CADRE B			IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
						par virement de poste à poste 1			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN			C0			D0			D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO			LV			LW	24 000		1X	24 000				
CORPORELLES	Terrains					IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC						
				Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG			MH			MI						
				Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT				MJ	33 882		ML	33 882					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU				MM	417 226		MO	417 226								
				Matériel de transport		IV				MP			MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS	85 587		MU	85 587								
				Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MX							
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ			NA			NB					
	Avances et acomptes					NC			ND			NE			NF					
	TOTAL III					IY			NG	536 695		NH	536 695		NI	536 695				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			0U			M7			0W				
		Autres participations					I0			0X			0Y			0Z				
		Autres titres immobilisés					11			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières					12			2E	80 660		2F	80 660		2G	80 660					
TOTAL IV					13			NJ	80 660		NK	80 660		2H	80 660					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14			0K	641 355		0L	641 355		0M	641 355					

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	24 000	PF		PG		PH	24 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	27 821	QA	1 924	QB		QC	29 745
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	154 432	QE	41 268	QF		QG	195 700
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	62 914	QM	5 340	QN		QO	68 254
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	245 167	QV	48 532	QW		QX	293 699
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	269 167	ØP	48 532	ØQ		ØR	317 699

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2			N3	N4		N5			N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6			P7	P8		P9			Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7			Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2			R3	R4		R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9			S1	S2		S3			S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7			S8	S9		T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8			T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3			U4	U5		U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1			V2	V3		V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8			V9	W1		W2			W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6			W7	W8		W9			X1
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7			X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général (NP + NQ + NR)	NW			Total général (NS + NT + NU)		NY				Total général (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	52 325	4C		4D	52 325
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	46 614	4Y	27 487	4Z		5A	74 101
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	140 800	5W	255 000	5X		5Y	395 800
	TOTAL II	5Z	187 414	TV	334 812	TW		TX	522 226
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	7 179	6U		6V		6W	7 179
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	7 179	TY		TZ		UA	7 179
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	194 594	UB	334 812	UC		UD	529 406
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	22 765	UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	312 047	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Dossier N° AOC en Euros.